

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice



Ministère de la Transformation Numérique et de
la Modernisation de l'Administration « **MTNMA** »



Agence Numérique de l'Etat « **AN-ETAT** »

Avis de recrutement de 12 unités :

- Quatre (4) Expert(e)s
- Huit (8) hauts cadres techniques

N° 001/2025/AN-ETAT

I. Contexte

Créée par décret n° 074-2023 du 26 avril 2023, l'Agence Numérique de l'État (AN-ETAT) est l'instrument principal du Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration « MTNMA » pour la mise en œuvre des programmes de transformation numérique aussi bien dans l'Administration publique que dans les secteurs socio-économiques pour une meilleure productivité au profit de l'ensemble de la société. À ce titre, elle a comme mission principale de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de l'État en matière de transformation numérique.

La création de l'AN-ETAT est le fruit d'une grande volonté de l'État mauritanien reflétée par un ambitieux programme visant à améliorer la qualité et l'efficacité des services publics à travers le potentiel qu'offre le numérique et ce afin d'accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cette volonté, clairement mise en exergue dans le programme du Président de la République pour les présidentielles de 2019, est traduite à travers plusieurs actions du gouvernement dont on peut citer :

- L'élaboration d'une stratégie de modernisation de l'administration et des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- La création d'un Haut Conseil du numérique constituant un cadre de gouvernance chargé de fournir des recommandations au gouvernement et de piloter la mise en œuvre de la stratégie numérique nationale. En tant que comité interministériel, ledit Conseil pilote la numérisation des services publics et de l'administration publique mauritanienne ;
- La réalisation de plusieurs études visant à préparer le terrain pour la transition numérique ;
- La création d'un département ministériel dédié à la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration ;
- L'élaboration de l'Agenda numérique 2022-2025.

Les missions de l'AN-ETAT en tant qu'établissement public à caractère administratif se déclinent principalement ainsi :

- Contribuer au développement et à la promotion des outils et services numériques ainsi que leur usage auprès de l'administration, des entreprises et des citoyens ;
- Développer des standards et bonnes pratiques digitales et veiller à leur application dans l'administration publique et par les différents acteurs économiques et sociaux au niveau national ;
- Mettre en place avec les autorités et les organismes concernés, les normes techniques concernant les produits et les services numériques et veiller à leur application par tous ;
- Procéder, dans le cadre des programmes e-Gouvernement, en coordination avec les organismes concernés, à la mise en place et ou suivi de projets de l'administration électronique et de développement des services publics numériques et garantir leur interopérabilité et leur intégration ;
- Promouvoir la diffusion des connaissances et compétences numériques au sein de l'Administration et dans l'ensemble de la société mauritanienne ;

- Encourager la réutilisation, l'évolutivité et l'interopérabilité des ressources informatiques au sein de l'Administration publique et œuvrer pour l'atteinte des objectifs de performance dans ce domaine ;
- Promouvoir les partenariats publics-privés dans le numérique ;
- Réaliser des études préalables à la mise en œuvre de ses missions.

II. Postes à pourvoir

Dans le cadre des actions pour sa mise en place, l'AN-ETAT lance une campagne de recrutement de talents mauritaniens de haut niveau disposant d'expertises et de potentialités avérées et ce pour pourvoir douze (12) postes dans son organigramme :

Poste	Nombre	Profil
Expert(e)s (4)	1	Expert(e) en développement d'applications et e-Gov
	1	Expert(e) en Intégration Système et Architecture d'entreprises
	1	Expert(e) en Intelligence Artificielle
	1	Expert(e) en Cybersécurité
Hauts Cadres Techniques (8)	2	Administrateur(trice) de Base de Données
	2	Ingénieur(e) en développement full Stack
	1	Ingénieur (e) qualité logicielle (Quality Analyst)
	1	Ingénieur (e) en cybersécurité
	2	Administrateur(trice) Système et Réseaux

III. Conditions de travail

- Lieu de travail : Mauritanie ;
- Rémunération : en adéquation avec la grille salariale de l'AN-ETAT ;
- Type de contrat : CDI.

IV. Conditions de participation

- Seules les personnes de nationalité mauritanienne sont autorisées à déposer des dossiers de candidature ;
- Les dossiers de candidature doivent être déposés exclusivement en ligne sur la plateforme du MTNMA (recrutements.gov.mr) ;
- Le (la) candidat(e) ne peut postuler que pour trois postes au maximum ;
- Les dossiers déposés après la date limite seront écartés de la procédure d'évaluation ;
- Les experts et les cadres techniques doivent avoir au maximum, respectivement 45 et 35 ans à la date limite de dépôt des dossiers de

candidature.

Croyant au pouvoir de la diversité et au potentiel individuel, nous comptons mettre en place une équipe diversifiée dans laquelle chacun peut faire valoir ses talents. Par conséquent, nous encourageons toutes les personnes qui pourraient avoir des réticences à accepter un poste dans l'environnement de l'Administration à postuler. Aussi, nous encourageons vivement la candidature des femmes.

V. Dossier de candidature

Le Dossier de candidature doit contenir au moins :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ou la candidate ;
- Une copie du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations, certifications ou tout autre document justifiant les qualifications acquises par le candidat ;
- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport.

VI. Dépôt de dossiers de candidature

Les talents mauritaniens intéressés sont invités à :

- Consulter les fiches de poste accessibles exclusivement à travers la plateforme du MTNMA sur le lien suivant : recrutements.gov.mr ;
- Déposer en ligne leurs dossiers de candidature au plus tard le vendredi 28 février 2025 à 12h00 PM GMT, et ce, sur le même lien.

VII. Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation est prévu en trois phases :

- Phase de recevabilité** : Dans cette phase, il sera procédé à la vérification des éléments suivants : la nationalité, l'âge lors qu'il est exigé, le diplôme, la spécialité et nombre d'années d'expérience.
- Phase de qualification** : dans cette phase, il est procédé à l'analyse des dossiers de candidature recevables sur la base de la grille d'évaluation présentée au point VIII ci-dessous.
 - A l'issue de cette phase, les meilleurs candidats par poste ayant obtenus au moins 50% des points seront retenus pour la phase de sélection et ce conformément au tableau ci-après :

Nombre de places demandées	Nombre de meilleurs candidats retenus
1	3
2	5

- Phase de sélection** : Dans cette phase, les candidats qualifiés à l'issue de la phase (ii) seront invités à :
 - Présenter les originaux des documents (diplômes, attestations,

certifications ou tout autre document justifiant les qualifications acquises) ;

- Un entretien avec le candidat, étant entendu que des dispositions particulières seront prises pour les mauritaniens résidents à l'étranger.

A l'issue de chaque phase, la liste des candidats retenus sera publiée sur la plateforme du MTNIMA.

VIII. Grille d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués suivant les éléments fournis en réponse au point III des fiches de poste intitulé « Qualifications requises » et ce selon la grille suivante :

Intitulé	Note
Diplômes	20
Compétences	35
Expériences	45

Pour les besoins de l'évaluation, les candidat(e)s sont invité(e)s à fournir l'ensemble des informations pouvant clarifier leurs diplômes, compétences et expériences et ce en donnant le détail le plus fin possible pour les éléments figurant sous chacun de ces titres dans le point III des fiches de poste intitulé « Qualifications requises ».

**Le Directeur Général
Boide Ould Sghair**

